



afsp

association française
de
science politique

Groupes de projet

1 Présentation

2 Organisation & Financement

Un appel à propositions pour les groupes de projet est lancé pour la première fois en février 2012. Celui-ci sera sans fléchage afin de laisser à toutes les sensibilités et à toutes les recherches de notre discipline la possibilité de bénéficier du soutien financier et logistique de l'Association. Les projets déposés devront être construits autour de véritables controverses scientifiques intradisciplinaires et se donner comme ambition de questionner de manière originale des thématiques internes à notre discipline. L'Association entend ainsi contribuer aux échanges internes à cette dernière et lutter contre le risque de segmentation et de spécialisation trop forte.

Quatre groupes de projet seront sélectionnés sur la base de cet appel, largement diffusé auprès des publics scientifiques (départements de science politique, laboratoires de recherche, écoles doctorales) et institutions partenaires. Cet appel s'adressera à tous les chercheurs, quels que soient leurs statuts, grade ou même discipline : des sociologues, historiens, juristes, etc. peuvent collaborer au portage transdisciplinaire d'un projet autour d'une problématique de science politique.

Les groupes seront pilotés par un comité de deux responsables scientifiques. La présence de chercheurs juniors (doctorants et post doctorants) au sein de ces équipes de direction est encouragée fortement. L'idéal étant ici de mêler les générations afin de favoriser aussi les échanges d'expérience et de renforcer la légitimité de ces groupes de projet. Une attention particulière sera également accordée à la parité des responsables de projet. On évitera, par contre, la superposition entre les groupes de projet de l'Association et des programmes de recherches déjà financés et existants.

Les propositions de groupe devront remplir les conditions suivantes :

- ▶ leur portée intradisciplinaire, interinstitutionnelle* et/ou internationale; la transversalité (tant thématique que méthodologique ou disciplinaire) sera valorisée ;
- ▶ la dimension cumulative du projet est essentielle ;
- ▶ un argumentaire scientifique faisant mention d'un calendrier prévisionnel des activités envisagées que les responsables s'engagent à réaliser (autour de 15 000 signes).

Une enveloppe budgétaire, gérée par l'AFSP, sera allouée pour chaque groupe pour chaque année d'activité (2012-2013) et reconduite, sous condition du CA, les deux années suivantes (2013-2015). Ce financement est destiné à couvrir des frais de mission (transport, hébergement), de traduction, le recours ponctuel à des vacataires, des frais de reprographie, de restauration. Un compte rendu budgétaire sera remis en fin de chaque année civile au responsable financier de l'AFSP. Un bilan scientifique d'étape sera déposé auprès du CA en juin de chaque année. La validation de ce bilan conditionne la poursuite de l'activité du groupe.

* Les propositions pilotées par les membres d'une seule institution ne seront pas éligibles. La capacité de programmer des activités sur plusieurs sites géographiques et/ou institutionnels sera valorisée. Dans le même esprit, la volonté d'associer les partenaires institutionnels de l'Association à ces groupes sera prise en compte.

Le principe de création en 2012 de groupes de projet dans le cadre de la refonte du répertoire d'action de l'AFSP répond à de nombreuses attentes nées à la fois de l'expérience des groupes de travail et sections d'études de l'AFSP et de la volonté du Conseil d'administration de l'AFSP de voir évoluer le répertoire d'actions scientifiques de l'Association. Lors de sa réunion du 27 septembre 2011, le CA a adopté le principe d'une réforme complète des groupes de travail et sections d'études en suggérant que l'année 2011-12 soit une année de transition (fonctionnement des groupes et sections actuelles au premier semestre 2012, lancement des nouveaux groupes de projet en septembre 2012 pour une durée exceptionnelle de trois ans). Cette réforme ne sera pas articulée dans l'immédiat avec la programmation du prochain Congrès de Paris. Toutefois, après cette phase expérimentale, l'activité des groupes de projet sera systématiquement articulée avec la programmation scientifique des Congrès nationaux bisannuels de l'Association (2015, 2017...).

Lors de sa réunion du 16 décembre 2011, le CA de l'Association a adopté le calendrier suivant :

- ▶ 7 février 2012 : lancement de l'appel à propositions pour la 1^{ère} vague de groupes de projet ;
- ▶ 1^{er} avril 2012 : date limite de réponse à l'appel à propositions et envoi des propositions aux rapporteurs internes au CA chargés de leur évaluation ;
- ▶ début mai 2012 : délibération du CA visant à sélectionner les 4 groupes de projet de la 1^{ère} vague (2012-2015) ;
- ▶ 1^{er} septembre 2012 : lancement des activités scientifiques des groupes de projet retenus ;
- ▶ 15 juin 2013 : remise d'un 1^{er} bilan d'étape scientifique par les responsables des groupes de projet retenus (idem en juin 2014 et 2015) ;
- ▶ 1^{er} février 2015 : lancement de l'appel à propositions pour la 2^{ème} vague de groupes de projet (2015-2017). Cette 2^{ème} vague sera articulée avec la programmation du 13^{ème} Congrès national de l'Association en 2015.

Grâce à ces groupes de projet, l'AFSP entend encourager la création de regroupements interinstitutionnels (notamment mais pas seulement en partenariat avec les institutions partenaires de l'Association), de réseaux de proximité entre chercheurs français et étrangers travaillant sur une même question mais n'ayant pas toujours la possibilité, dans leurs contextes professionnels respectifs, de se rencontrer dans le cadre d'un espace de recherche spécifique qui soit suffisamment structuré sur la durée pour permettre une élaboration collective originale, tant du point de vue des problématiques que des méthodes.

3 Activités

Les activités des groupes pourront s'articuler autour des éléments suivants :

- ▶ organisation de séminaires de recherche, éventuellement en partenariat avec les institutions partenaires de l'Association ou des écoles doctorales de la discipline ouvert aux membres de l'Association ;
- ▶ organisation de journées d'études, d'un grand colloque ou d'une école d'été ;
- ▶ édition finale d'un ouvrage collectif ou d'un numéro spécial de revue ** ;
- ▶ etc.

Le soutien logistique de l'AFSP consistera en :

- ▶ des aides à l'organisation de colloque (montage financier et demande de subvention CNRS notamment, réservation de salles...) ;
- ▶ des actions de valorisation, d'information et de diffusion des résultats scientifiques ;
- ▶ une aide à l'élaboration d'une interface web spécifique sur le site de l'association, d'une liste de diffusion ;
- ▶ éventuellement l'assistance au partenariat.

** Cet objectif éditorial sera particulièrement valorisé dans le bilan des activités des groupes de projet.